

Réunion du 15 septembre 2020

Remontées, questions et propositions de la CFDT Fonctions publiques

Sujets généraux :

En règle générale, nous observons que toute absence de réponse ou tout retard a pour conséquence d'alimenter les inquiétudes, et par conséquent des interprétations diverses et contradictoires émergent. À ce titre, circulaire et FAQ sont bienvenues mais auraient gagné à être diffusées plus rapidement. Tous les moyens doivent être mis en œuvre afin que les équipes de la DGAFP, de la DGCL et de la DGOS soient en mesure de mettre à jour, d'enrichir et de diffuser leurs FAQ au même rythme que les évolutions des mesures. Les avancées de l'épidémie et des connaissances partagées en quasi direct avec l'ensemble de la population élèvent les niveaux d'exigence.

Agents concernés par les mesures en lien avec la situation sanitaire : la question nous est systématiquement posée de savoir si les contractuels sont concernés par telle ou telle disposition. Il faudrait que la précision soit désormais explicite.

✓ **Organisation du suivi** : suivi transversal et suivi par versant, les modalités doivent être précisées. La CFDT avait souligné la qualité du suivi au niveau Fonction publique et regretté qu'il ne soit pas le même aux niveaux infra. Il serait bien que ces faiblesses soient corrigées.

✓ La CFDT avait salué la suspension du **jour de carence** pendant l'état d'urgence. Dans la période qui voit une reprise indéniable et exponentielle de l'épidémie, nous vous demandons de rétablir cette suspension. Les travailleurs et les travailleuses ont besoin de solidarité et de soutien de la part des employeurs et du Gouvernement. La CFDT vous demande donc de suspendre le jour de carence perçu par les agents publics comme une mesure punitive, au moins pour tout le temps de la durée de circulation du virus.

✓ **Reconnaissance en maladie professionnelle et imputabilité au service de la Covid-19** : les textes et instructions sont très attendues.

✓ **Données statistiques** : la CFDT Fonctions publiques réitère sa demande de pouvoir disposer au fil du temps des données sur l'ensemble de la période sur les situations administratives : présentiel, télétravail, ASA, arrêts maladie, ... Et sur le nombre d'agents impactés par la Covid et le nombre d'agents ayant obtenu la reconnaissance en maladie professionnelle.

✓ **Personnes vulnérables** : la réduction drastique de la liste des personnes vulnérables passe mal, est mal comprise, et là aussi suscite incompréhension et inquiétudes. Et de nombreuses questions persistent sur les agents proches de personnes vulnérables.

✓ **ASA garde d'enfants** : quelle est la date d'effet de la mesure ? La CFDT attend que la date d'effet soit rétroactive au 1^{er} septembre, date de la rentrée scolaire.

Sur le dialogue social

✓ En lien avec nos remarques précédentes, certaines remontées sont toujours inquiétantes sur la **qualité du dialogue existant en proximité**. De trop nombreuses instructions ou exigences ne sont absolument pas construites ni partagées dans le cadre d'un dialogue social de qualité. Et qui dit dialogue social de qualité dit évidemment instances, mais pas uniquement. La concertation, voire la négociation doivent se pratiquer en amont. C'est le gage d'une reprise et d'une poursuite d'activité dans des conditions acceptables et acceptées par les agents.

Sur l'organisation du travail

- ✓ La pression reste très – trop- forte pour exiger des agents qui travaillent en présentiel ; le **télétravail** est trop peu mobilisé pour permettre à toutes et tous de travailler. Les hiérarchies doivent entendre que l'écrasante majorité des agents souhaite travailler. Et que cette même majorité est confronté aux problématiques de transports. Télétravail, horaires décalés, ... toutes ces solutions doivent clairement être encouragées.
- ✓ De nombreuses questions portent sur l'optimisation de **l'utilisation des locaux** : répartition et partage des bureaux en fonction des jours de télétravail des uns et des autres, recommandations sur les règles de distanciation (l'exigence de présentiel prime sur les règles sanitaires). Pour la CFDT, toutes les mesures doivent être prises et tous les moyens mobilisés pour assurer un niveau de sécurité le plus élevé possible, dans le cadre du respect des personnes et donc, encore une fois, le dialogue social se révèle indispensable.
- ✓ D'autres questions portent sur les **trajets domicile-travail** : dès lors qu'une recommandation est faite par le médecin de prévention d'éviter les transports en commun, une prise en charge par l'employeur doit être mise en œuvre afin de permettre aux agents de rester en activité. Et, a minima, pour tous les agents, le nombre de masques distribués devrait tenir compte des trajets domicile-travail.
- ✓ Sur les **masques** : outre qu'il n'est pas acceptable à cette période que certains agents ne disposent pas de masques en nombre suffisant (certains enseignants bénéficient de deux masques lavables, en tout et pour tout), des doutes persistent sur le niveau de protection des masques distribués. Et, encore plus grave, certains agents publics ne disposent toujours pas de masques, surtout lorsqu'ils sont contractuels. C'est particulièrement le cas d'accompagnants d'élèves en situation de handicap.